

Je prépare ma rentrée en 1ère année primaire / année scolaire 2026 - 2027

La rentrée de l'année scolaire 2026-2027 est organisée le 24 août 2026 à 8h30.

Les titulaires vous accueilleront avec votre enfant dans la classe si vous le souhaitez.

L'accès dans l'école se fait via la cour des moyens. Porte blanche, rue de l'Argentine.

Les classes de 1ère se situent au rez-de-chaussée dans les locaux N°11 & N°12 près des réfectoires.

Liste du matériel que les parents doivent fournir dès le 1er jour :

Un cartable pouvant contenir une farde A4

- Un plumier non garni
- Une gourde
- Une boîte à tartines et/ou à collations
- 2 boîtes de mouchoirs
- Une photo récente

Un sac de sport composé d'un T-shirt blanc, short ou training foncé, baskets ou sandales de gym.

Ce sac restera à l'école et sera ramené à la maison la veille des congés scolaires.

Des bottes en caoutchouc



Veuillez noter le nom de famille de votre enfant sur son matériel, ses vêtements, son sac de gym et son sac de piscine afin d'éviter les pertes.

La réunion de rentrée est organisée le lundi 24 août 2026 à 18h00.

Elle est réservée exclusivement aux parents pour un moment d'échange avec les titulaires et la direction.

Il n'y a pas de garderie pour les enfants après 18h00.

Les fournitures scolaires :

Conformément aux règles applicables en Fédération Wallonie-Bruxelles pour les élèves de la 1ère à la 5ème primaire, l'école organise l'achat, la distribution et le suivi des fournitures scolaires couvertes par le dispositif de gratuité afin de garantir à chaque élève les outils nécessaires à son travail scolaire dans un cadre identique pour tous.

L'école met en place une gestion harmonisée des fournitures scolaires au niveau de chaque cycle.

- Cycle 1 : 1ère et 2ème primaire
- Cycle 2 : 3ème et 4ème primaire
- Cycle 3 : 5ème et 6ème primaire

Chaque élève doit prendre soin du matériel individuel et personnel qu'il reçoit en début de chaque cycle et qui sera conservé durant 2 années scolaires.

En cas de dégradation naturelle du matériel, il sera remplacé par l'école.

En cas de négligence ou dégradation volontaire de l'élève, le matériel devra être renouvelé par les parents.

La liste des fournitures distribuées à votre enfant vous sera communiquée dès la rentrée.

D'ici là, nous vous souhaitons un bel été !

- Les titulaires de 1ère primaire -